

alain pater s.a.s.

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION MISSION LOCALE

BOURGES

**5 rue de Séraucourt
18000 BOURGES**

326 142 395 00051

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Siège Social : 27 ter. rue Dauvilliers - 91290 ARPAJON
Tél. 01 64 90 03 36
e-mail : alain.pater@ap-sas.fr

SAS AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS 750 544 207 EVRY - SIRET 750 544 207 00012 - FR 54 750 544 207 - APE 6920Z

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous m'avez confiée, en l'application de l'article 81 de la loi du 29 janvier 1993, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MISSION LOCALE BOURGES du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et dont il ressort les chiffres suivants :

* Total du bilan	2 126 716 €
* Total des produits	1 905 878 €
* Résultat (perte)	- 3 415 €

- la justification de mes appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatives à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il m'appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés dans l'opinion ci-dessus.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

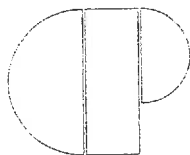
J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité.

Fait à ARPAJON, le 6 mai 2026



Alain PATER
Commissaire aux Comptes



alain pater s.a.s.

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION MISSION LOCALE

BOURGES

**5 rue de Séraucourt
18000 BOURGES**

326 142 395 00051

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

*

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Siège Social : 27 ter, rue Dauvilliers - 91290 ARPAJON
Tél. 01 64 90 03 36
e-mail : alain.pater@ap-sas.fr

SAS AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS 750 544 207 EVRY - SIRET 750 544 207 00012 - FR 54 750 544 207 - APE 6920Z

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Cependant, mes travaux m'ont permis de relever les faits suivants :

Les collectivités ou les administrations dont des représentants sont présents au sein de votre association ont attribué des subventions sur l'exercice 2025 Il s'agit de :

SUBVENTION D'ETAT

Subvention de l'Etat CPO	499 696 €
Subvention de l'Etat CEJ GJ	784 119 €
Total	1 283 815 €

SUBVENTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES

Subvention du Conseil Régional	216 550 €
Subvention du Conseil Départemental	18 500 €
Subvention Ville de BOURGES	128 600 €
Subvention Ville de MEHUN SUR YEVRE	17 595 €
Subvention Ville de SAINT FLORENT SUR CHER	59 470 €
Subvention SPIP Maison d'Arrêt	2 500 €
Subvention des autres communes	50 €
Subvention CDC TERRES VIVES	27 281 €
Subventions LA SEPTAINE	13 202 €
Total	483 748 €

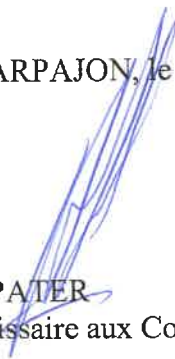
SUBVENTIONS ACTIONS SPECIFIQUES

Subvention Taxe Apprentissage	13 530 €
Subvention DRFIP projet pas à pas	2 000 €
DISCRAH Ecran teinte	2 500 €
Subvention France Travail	105 769 €
AMRL Crédits justice	1 551 €
Total	125 350 €
Quote-part Subv inv.viree au resultat	71 €

TOTAL SUBVENTIONS **1 892 983 €**

Reprises et transferts de charges	12 425 €
Produits divers de gestion	470 €
TOTAL DES PRODUITS	1 905 878 €

Fait à ARPAJON, le 6 mai 2026


Alain PATER
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles	2 280	1 476	804	1 564
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 015 630	601 350	414 280	429 475
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	78 915	66 640	12 275	19 996
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 980		1 980	1 980
	TOTAL (II)	1 098 805	669 466	429 339	453 015
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	686 228		686 228	463 669
	Charges constatées d'avance	21 067		21 067	18 377
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	990 082		990 082	1 168 945
	TOTAL (III)	1 697 378		1 697 378	1 810 991
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	2 796 182	669 466	2 126 716	2 264 006

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

1 980

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	108 743	108 743
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	885 611	909 513
	Excédent ou déficit de l'exercice	(3 415)	(23 902)
	Total des fonds propres (situation nette)	990 939	994 354
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		71
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	990 939	994 425
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	23 950	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	23 950	
Provisions	Provisions pour risques		12 425
	Provisions pour charges	179 546	163 053
	Total des provisions	179 546	175 478
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	198 467	232 431
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 402	185 487
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	248 151	322 025
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		279
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	312 263	353 881
	Total des dettes	932 282	1 094 103
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 126 716	2 264 006
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(3 415,08)	(23 902,46)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	768 276	1 094 103
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 892 983	1 987 118
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	12 425	133 583
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	470	1 300
	Total des produits d'exploitation	1 905 878	2 122 001
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	378 608	546 237
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	88 581	82 570
	Salaires	1 044 813	1 098 614
	Cotisations sociales	321 678	352 615
	Dotation aux amortissements et dépréciations	24 454	30 927
	Dotation aux provisions	16 493	12 425
	Reports en fonds dédiés	23 950	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	7 571	331
	Total des charges d'exploitation	1 906 148	2 123 720
RESULTAT D'EXPLOITATION		(270)	(1 719)

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(270)	(1 719)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 145	3 644
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		3 145	3 644
RESULTAT FINANCIER		(3 145)	(3 644)
RESULTAT COURANT avant impôts		(3 415)	(5 363)
Produits exceptionnels			10 114
Charges exceptionnelles			28 654
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(18 540)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 905 878	2 132 114
TOTAL DES CHARGES		1 909 293	2 156 017
EXCEDENT ou DEFICIT		(3 415)	(23 902)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		67 331	
Bénévolat			
TOTAL		67 331	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		67 331	
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		67 331	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 126 716** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 905 878** euros et un total **charges** de **1 909 293** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 415** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

Règles et Méthodes Comptables

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un évènement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant. Par exemple :
 - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
 - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
 - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
 - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.
- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplification pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 912				2 632 2 280	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 912				2 632 2 280	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	500 000				500 000	
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	515 630				515 630	
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	8 440				8 440	
	Matériel de transport	661				661	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	81 590		778		11 893 70 476	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 106 321		778		12 554 1 094 545		
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 980				1 980	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 980				1 980	
TOTAL		1 113 212		778		15 185 1 098 805	

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		3 347	760	2 632	1 476
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 347	760	2 632	1 476
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		99 583	12 280		111 863
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		486 572	2 916		489 487
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		6 938	629		7 567
	Matériel de transport		661		661	
	Matériel de bureau, mobilier		63 096	7 870	11 893	59 073
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		656 850	23 694	12 554	667 990
TOTAL			660 197	24 454	15 185	669 466

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
Règlement ANC 2022-06						
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	12 425		12 425		
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	97 553	16 493			114 046
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations		65 500			65 500
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	65 500	(65 500)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	175 478	16 493	12 425		179 546	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		175 478	16 493	12 425		179 546
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			16 493	12 425		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 980		1 980
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	165	165	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	683 330	683 330	
	Divers			
	Groupe et associés	2 733	2 733	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	21 067	21 067	
TOTAL DES CREANCES		709 275	707 295	1 980
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine	198 467	34 460	142 946	21 061
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	173 402	173 402		
	Personnel et comptes rattachés	98 392	98 392		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	138 110	138 110		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 648	11 648		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	336 212	336 212		
TOTAL DES DETTES		956 231	792 225	142 946	21 061
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		33 965			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		312 263	312 263
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			312 263

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		21 067	21 067
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			21 067

Analyse fonctionnelle du bilan

Règlement ANC 2022-06Etat en valeurs brutes	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles	2 280	4 912	(2 632)	-53,58
Immobilisations corporelles	1 094 545	1 106 321	(11 775)	-1,06
Immobilisations financières	1 980	1 980		
Frais d'émission des emprunts				
Total emplois stables	1 098 805	1 113 212	(14 407)	-1,29
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	994 354	1 018 256	(23 902)	-2,35
Rétention de résultat	669 466	660 197	9 269	1,40
Résultat	(3 415)	(23 902)	20 487	-85,71
Subventions investissements		71	(71)	-100,00
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges	179 546	175 478	4 068	2,32
Comptes courants d'associés	198 467	232 431	(33 965)	-14,61
Emprunts et dettes assimilés				
Total ressources stables	2 038 418	2 062 531	(24 113)	-1,17
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	939 613	949 319	(9 706)	-1,02
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises				
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés				
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation	686 228	463 669	222 559	48,00
Comptes de régularisation	21 067	18 377	2 690	14,64
Total de l'actif circulant	707 295	482 046	225 249	46,73
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues	173 402	185 487	(12 085)	-6,52
Fournisseurs et comptes rattachés	248 151	322 025	(73 874)	-22,94
Dettes fiscales et sociales		279	(279)	-100,00
Autres dettes	336 212	353 881	(17 669)	-4,99
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	757 765	861 672	(103 907)	-12,06
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(50 469)	(379 626)	329 156	-86,71
Disponibilités	990 082	1 168 945	(178 863)	-15,30
Valeurs mobilières de placement		160 000	(160 000)	-100,00
Total trésorerie active	990 082	1 328 945	(338 863)	-25,50
Concours bancaires				
Effets escomptés				
Total trésorerie passive				
TRESORERIE NETTE	990 082	1 328 945	(338 863)	-25,50
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	939 613	949 319	(9 706)	-1,02

Bilans Comparatifs

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations nettes	429 339 20,19	453 015 20,01	443 182 19,70
Valeurs d'exploitation			
Réalizable	707 295 33,26	642 046 28,36	660 080 29,35
Disponible	990 082 46,55	1 168 945 51,63	1 145 899 50,95
TOTAL ACTIF	2 126 716 100,00	2 264 006 100,00	2 249 162 100,00
Capitaux propres	990 939 46,59	994 425 43,92	1 028 356 45,72
Provisions pour risques et charges	179 546 8,44	175 478 7,75	207 247 9,21
Emprunts à long et moyen terme	198 467 9,33	232 431 10,27	274 460 12,20
Exigible à court terme	757 765 35,63	861 672 38,06	739 099 32,86
Concours bancaires courants			
TOTAL PASSIF	2 126 716 100,00	2 264 006 100,00	2 249 162 100,00

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Fonds de roulement net	939 613	949 319	1 066 880
Besoin en fonds de roulement	(50 469)	(379 626)	(239 019)
TRESORERIE NETTE	990 082	1 328 945	1 305 899